

**Séjour de
mobilité OUT
Fiche info 19
Diplômes
coordonnés
Fribourg – Hong
Kong CityU** 27.09.2021

”

L'opportunité qu'offre les diplômes coordonnés avec la CityU de Hong Kong s'adresse à toutes les étudiantes et tous les étudiants qui cherchent à compléter leur cursus juridique avec une formation en Common Law. Parce que l'université est située à Hong Kong, sa culture unique se retrouve dans son programme de cours car elle offre des cours en droit hongkongais et chinois.

Nadège, Hong Kong

”

Diplômes coordonnés

**LL.M. of CITY UNIVERSITY OF
HONK KONG**

ET

**MASTER OF LAW DE
FRIBOURG**

Responsable du Programme :

Prof. Dr. Pascal Pichonnaz

Introduction :

Les étudiants et étudiantes qui suivent leurs études de Master of Law en application de l'accord de coopération Fribourg – Hong Kong CityU, obtiennent à l'issue de leurs études le *LL.M. de Hong Kong CityU* et le *Master of Law de l'Université de Fribourg*.

Programme :

- Deux (à trois) semestres en MLaw à Fribourg, un à deux semestres à Hong Kong ;
- Trente crédits ECTS obtenus dans le cadre du *LL.M. de Hong Kong CityU* seront reconnus pour le *Master of Law* ;
- Lorsque toutes les conditions sont remplies, les étudiants et étudiantes de Fribourg ayant accompli leurs études de Master dans le cadre de ce programme obtiennent le *Master of Law de l'Université de Fribourg, Mention diplômes coordonnés Fribourg / Hong Kong CityU*.
- Dix places par année par Faculté.

Conditions d'admission :

- Avoir obtenu le *Bachelor of Law* avec une note moyenne finale de 5.0 au moins ;
- Avoir accompli avec succès 60 crédits ECTS dans le cadre du *Master of Law* (au moment du départ pour Hong Kong) – voir également la rubrique mentions et l'aide-mémoire relatif aux reconnaissances.
- Langue anglaise : Being proficient in English
 - a minimum total score of 595 (paper-based test); or 97 (internet-based test); or 70 (revised paper-delivered test; sum of Reading, Listening and Writing section scores) in TOEFL; or
 - an overall band score of 7 in IELTS; or
 - a score of 500 in the Mainland China's College English Test (CET) Band 6; or
 - other equivalent qualifications.
 - (https://www6.cityu.edu.hk/slw/academic/postgraduate_llm.html)

Taxes d'études :

- Taxes d'études régulières à Fribourg pendant toute la durée des études de Master, y compris pendant le séjour d'études à CityU.
- Pendant le séjour d'études à Hong Kong, les étudiants et étudiantes de Fribourg paient des taxes d'études à Hong Kong (voir informations de CityU).

Reconnaisances :

- Pour l'obtention du *Master of Law* de Fribourg, 30 ECTS du *LL.M. Law* de CityU seront reconnus sous la forme suivante :
 - 15 ECTS en tant que cours semestriels (et/ou crédits spéciaux)
 - 10 ECTS en tant que deux séminaires
 - 5 ECTS en tant que crédits spéciaux
- Il est important d'organiser ses études à Fribourg de manière à ce que les 60 ECTS obtenus à Fribourg et les 30 ECTS obtenus par équivalence remplissent les conditions pour l'obtention du *Master of Law*. (Voir également rubrique mentions)
- La demande d'équivalence d'examens et de travaux effectués à CityU est soumise aux principes et à la procédure décrits dans l'aide-mémoire « Reconnaissance Diplômes coordonnés Fribourg / Hong Kong ».
- La reconnaissance est uniquement possible sur la base d'examens réussis dans le cadre du *LL.M.* de CityU et de l'obtention à Hong Kong du *LL.M.* de CityU. Une demande de reconnaissance doit être déposée à la fin du séjour, dès l'obtention du *LL.M.* de CityU.

- Les notes obtenues à Hong Kong seront converties et prises en compte dans le *Master of Law*.

Mentions bilingue, droit européen, droit des religions :

Les étudiants et étudiantes qui le souhaitent peuvent ajouter une ou plusieurs mentions à leur Master of Law. Les règlements pour les mentions s'appliquent.

- *Mention bilingue* : Les règles du RE-BIL s'appliquent pour l'obtention de la mention bilingue. Pour le calcul de la mention bilingue, les cours accomplis dans une 3^{ème} langue (p.ex. anglais) ne comptent ni pour la 1^{ère}, ni pour la 2^{ème} langue d'études. Cela peut impliquer que des prestations supplémentaires doivent être accomplies à Fribourg pour remplir les conditions prévues par le RE-BIL.
- *Mention droit européen* : Les règles du RE-EURO-Master s'appliquent.
- *Mention droit des religions* : Les règles du RE-REL s'appliquent.
 - L'étudiant ou l'étudiante doit accomplir 5 ECTS supplémentaires en droit des religions. Cela implique qu'avant le départ pour Hong Kong l'étudiant ou l'étudiante doit avoir au moins accompli 65 ECTS à Fribourg. A charge pour l'étudiant ou l'étudiante de vérifier si à Hong Kong il ou elle peut trouver les deux autres cours requis pour la mention.

Candidature :

- *Quand ?* 31 octobre pour débiter le programme à Hong Kong au semestre d'automne de l'année suivante.
- *Comment ?* En ligne via MyUnifr:
- *Sélection* *Sur la base du dossier de candidature*
- *Informations* Bureau Erasmus et des relations internationales de la Faculté de droit
ius-mobility@unifr.ch